



Yacht Club de Port Fréjus

CROISIÈRE DOLCE VITA 2021 du 08 au 21 septembre 2021 Bulletin d'inscription

Nom et prénom du **Skipper** :

(**nota** : le certificat test PCR de – 48 h le certificat de vaccination ou le QR/Code vaccinal sont des documents exigés par les autorités portuaires Italiennes. Compte tenu de la réservation des ports, l'absence d'un document d'un participant ne pourra pas être un motif de retard dans le programme de la croisière. La flotte du club ne modifiera pas ses dates de parcours (sauf météo). La participation du bateau concerné ou d'un équipier, si débarqué, ne fera pas l'objet d'un remboursement)

Nom du bateau : Fabricant :Modèle :

Longueur :m Largeur (bau)m Tirant d'eau :m

Equipage (Préciser le nom et le prénom)

Date si arrivée en cour de croisière

Equipier :/...../2021
Equipier :/...../2021
Equipier :/...../2021
Equipier :/...../2021
Equipier :/...../2021
Equipier :/...../2021

Chaque participant doit être membre du club. Le montant de l'adhésion pour un équipier qui ne serait pas membre du club est de 35 euros.

La participation aux frais d'organisation et festifs à cette croisière est de 60 euros par personne.
60 euros xNb de personnes à bord = euros

Chèque libellé à l'ordre de Yacht Club de Port Fréjus

Le Bulletin d'inscription est à retourner au plus tard le 30 août 2021

En m'inscrivant à cette animation j'accepte le règlement et les statuts du YACHT CLUB de PORT FREJUS. Je m'engage à tenir mon embarcation en parfait état de marche et de sécurité en conformité absolue avec la réglementation et les autorités maritimes. Il m'appartient, de juger, en fonction de mes connaissances, de mes équipements, de la capacité de mes équipiers, de la force des vents, des prévisions météorologiques, etc... de l'opportunité de prendre ou de ne pas prendre le départ d'une activité, ou de la continuer. Je donne quitus de toutes les décisions modificatives de programme que le Yacht Club de Port Fréjus serait amené à prendre avant ou pendant les différentes animations proposées. Toute personne participante au activités du Yacht Club de Port Fréjus est réputée, sauf avis contraire écrit de sa part, accepter que son image soit diffusée sur le site ou tout autre support du club, par l'intermédiaire des photos prises lors des dites activités.

Signature